

Daniel Demierre
La Clamogne 12
1633 Marsens

Marsens, le 30 août 2026

RECOMMANDE

Groupe E SA
Rte de Morat 135
1763 Granges-Paccot

Concerne: facture du 28.5.26 / 314 643 841

Madame, Monsieur, bonjour,

Datée du 25.8.26 et reçue le 29 ct, vous venez de me faire parvenir une mise en garde injustifiée.

Madame, Monsieur,

Il est indispensable que vous nous présentiez des factures justes. Dans mon courrier du 4 juin dernier, je vous signalais une erreur de 60 francs sur la facture citée en marge. Je vous informais, que simplement, j'avais corrigé le montant et dès le lendemain, je vous versais la somme de 464.30 fr. au lieu des 524.30 facturés.

De votre part, j'ai reçu une réponse non datée, non signée, donc irrecevable.

Je n'y donnais pas suite et vous informais dans mon courrier motivé du 29 juin 2026 en recommandé. Pourtant, dans votre courrier, bien que vous affirmiez avoir fait une analyse approfondie ... et un contrôle détaillé, vous répétiez l'erreur commise sur la facture! Vous y précisiez que les montants n'apparaissent qu'à titre informatif et qu'ils ne sont facturés qu'une seule fois pour un montant de 719.64 fr.

C'est faux!

Il y est aussi argumenté que le montant aurait atteint la somme de 779.64 fr. en cas de double facturation de 60 francs.

C'est encore plus faux!

L'électricité a atteint une telle importance dans notre société qu'elle est actuellement, malheureusement indispensable à la vie des gens, du moins, on le croyons-nous. Cela confère à votre entreprise privatisée une position dominante de quasi monopole sur ce marché. Dans une structure d'entreprise capitaliste, cela lui donne une autre dynamique, celle d'un système totalitaire et tentaculaire. Il est basé sur le pouvoir et la croissance de l'argent. Non les intérêts du peuple en général. Les contacts que j'ai eu avec votre entreprise capitaliste, le donne à sentir. Ainsi, le déni et la maltraitance dont souffre ma réclamation du 4 juin 26 et dure depuis trois longs mois, ^{que nous ne sommes} me donnent à penser ^{plus} vos clients, mais simplement vos captifs. Dans votre mise en garde du 25.8.26, vous me menacez d'interrompre la fourniture d'électricité. Vous préférez me menacer, plutôt que de vérifier vos comptes. Je le ressens comme une agression.

Lorsque vous décidez de mettre à exécution vos menaces en coupant le courant, cela a un impact désastreux sur la vie des familles qui en sont les victimes et sur leur sécurité. Et vous le savez! Dès lors, il faut se poser la question; " où est-ce que commence la tyrannie?" En ne vous payant pas les 90 francs que vous me réclamez, dont 30 francs sont de la mousse capitaliste appelé frais, votre société n'est pas mise en péril, ~~pour~~ ^{pu} vous mettez la vie ma famille en danger, alors qu' Suisse la voie de la poursuite permet de départager ce genre de différent. Votre façon de faire n'est pas acceptable, il faut que ça cesse.

D'autre part, je suppose que cette erreur s'est peut-être reproduite auprès des autres personnes qui ont également refusé le "smartmeter". C'est pourquoi, je vous demande de vérifier vos comptes, et le cas échéant, de les en informer et voir avec eux pour leur remboursement. Merci de m'en informer.

Si malgré tout, après 3 mois, vous n'êtes toujours pas capables de trouver l'erreur que vous faites et que je vous ai signalé. Que finalement, vous décidiez de m'attaquer en me coupant le courant. Veuillez m'informer à l'avance avec le jour et l'heure, afin que je sois présent. Merci.

Vu ce qui précède, je ne peux que vous recommander de vous entourer à l'avenir, tant que pour votre service client que pour votre comptabilité, de personnes compétentes, qui savent lire, calculer l+l sans calculatrice et qui soient plus intelligents que vos équipements d'IA.

Avec mes bonnes salutations